

Fiche Descriptive de Formation

Animateur Marche Nordique

Lieu principal de la formation :

Cosec Municipal,
Rue Saint Michel,
20240,
Ghisonaccia.

Dates et horaires de la formation :

La formation s'organisera sur 4 jours (2j+2j).

- le 23 et 24 Mars de 9h00 à 17h,
- le 1^{er} et 2 Juin de 9h00 à 17h.

Nature de l'Action :

Action de formation organisée dans un objectif de développement des compétences de nouveaux animateurs et/ou éducateurs sportifs pour la mise en place d'une offre de marche nordique dans les milieux ruraux.

Durée de la formation :

Nombre d'heures de présence en formation : **28 heures**

Nombre de journées de présence en formation : **4 jours**

Contexte :

Dans le cadre des contrats locaux de santé sur le territoire de la Plaine Orientale, la Maison Sport Santé 2B se positionne sur la formation d'intervenants pour la pratique de marche nordique. La marche nordique est une activité en plein essor, qui séduit les pratiquants par sa simplicité mais aussi par ses nombreuses applications. Perçue à la fois comme une activité « Sport Santé » et une activité « Sportive » à part entière, elle intéresse un large public et permet une grande mixité.

Cette formation a pour but de développer au sein de la Communauté de Commune du Fium'Orbu Castellu l'offre de marche nordique au niveau des villages et ainsi proposer une offre d'activité physique pour la population rurale, majoritairement vieillissante, et pour qui la demande d'activité physique est un gage de santé.

La Maison Sport Santé 2b souhaite développer via cette formation d'animateur en Marche Nordique, des compétences d'encadrement et d'animation pour toute personne désireuse de se former. La formation répond aux besoins des animateurs désirants acquérir des compétences et des connaissances pour toucher tout type de pratiquants (communication et entraînement adapté).

Pré-réquis :

- Comprendre et parler le français,
- Être en condition physique satisfaisante.

Public :

Tout public.

Effectif :

6 à 20 participants.

Modalités et délais d'accès :

Pour que l'inscription en formation soit prise en compte, le stagiaire doit retourner son coupon d'inscription au plus tard 3 jours avant le début de l'action de formation (mardi 19 mars 2024), accompagné des pièces suivantes :

- Document d'identité en cours de validité,
- Coupon d'inscription.

Une confirmation de son inscription sera envoyée en retour.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Le Comité Territorial Sports Pour Tous et la Maison Sport Santé 2B se sont fixés pour objectif de rendre leur offre de formation accessible à tous. C'est pourquoi, et conformément à l'article D323-10 du code du travail, notre offre est conçue dans le respect des principes de non-discrimination et d'adaptation des formations aux personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant.

Afin d'accueillir au mieux les personnes en situation de handicap, nous demandons de :

- joindre au dossier d'inscription la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- contacter les coordonnateurs de formation pour définir les aménagements éventuels avec la situation de handicap reconnue.

Le référent handicap :

- Contact : M. VESCOVALI Jacques-André – jacques-andré.vescovali@sportspourtous.org – 06.22.19.73.12.

Tous les coordonnateurs de formation sont formés à l'accueil de personne en situation de handicap.

Moyens d'encadrement :

La formation est encadrée administrativement et pédagogiquement par l'ensemble des personnes ci-dessous, qui ont suivi une formation spécifique en lien avec les fonctions d'encadrement qu'elles occupent.

Les coordonnateurs pédagogiques : Personne en charge de l'organisation technique et pédagogique de la formation (ruban pédagogique, détermination des aspects matériels) et du suivi pédagogique des stagiaires.

- Contact : M. VESCOVALI Jacques-André – jacques-andré.vescovali@sportspourtous.org – 06.22.19.73.12.
- Contact : M. DUGUE Yann – yann.dugue@sportspourtous.org – 06.66.63.99.44.

Le référent administratif : Personne en charge du suivi des stagiaires pour les aspects administratifs.

- Contact : M. DUGUE Yann – yann.dugue@sportspourtous.org – 06.66.63.99.44.

L'équipe de formation : Lors de la formation, les séquences pédagogiques sont encadrées par des formateurs qui ont des expériences d'animation et d'accueil du public dans le cadre de la pratique d'activités physiques ou sportives, avec au moins un formateur formé spécifiquement à la marche nordique.

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation a pour objectifs de rendre les stagiaires capables de :

- Être capable de préparer, animer et évaluer une animation Marche nordique en direction d'un public débutant,
- Développer l'offre de sport santé au sein de la Communauté de Commune du Fium'Orbu Castellu,
- Développer son activité et en faire la promotion pour mobiliser de nouveaux adhérents (publics éloignés de la pratique physique),

Contenus de la formation :

- Fondamentaux et initiation aux exercices / technique et pédagogie,
- Prise en compte des publics spécifiques : adaptations,
- Programmation des séances dans le cadre d'un cycle d'animation,
- Utilisation du matériel pédagogique spécifique à la Marche Nordique,
- Lecture de Carte, Orientation,
- Créer des outils de présentation et de communication,

Moyens pédagogiques utilisés :

Les méthodes utilisées visent d'abord à privilégier une pédagogie ouverte et active, basée sur la participation et la coopération des stagiaires ainsi que la transparence sur les processus d'apprentissage.

Elles se traduisent par une alternance de temps consacrés à :

- Des apports théoriques et pratiques (méthodes, outils).
- Des études et des analyses de cas.
- Des témoignages et des échanges de pratiques.
- De la mise en pratique par des situations pédagogiques.

Moyens techniques :

Ce lieu regroupe un espace de cours théoriques ainsi qu'un espace de pratique propice à la mise en situation d'animation sportive et à la pratique d'activités physiques. Les formateurs ont à leur disposition un vidéoprojecteur, différents outils multimédia, une documentation variée, et du matériel de marche nordique.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

Chaque stagiaire bénéficie d'un positionnement en début de formation donnant lieu à un plan individuel de formation tenant compte des parcours antérieurs de chaque stagiaire et expérience professionnelle.

Un entretien téléphonique préalable à l'entrée en formation (contexte professionnel, besoins, motivations...)

Des évaluations formatives, des questionnaires et des temps de bilans collectifs permettront d'évaluer la progression des stagiaires tout au long de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Des feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée d'action de formation justifieront la réalisation de l'action de formation.

Modalités d'évaluation de l'action :

La présence à l'ensemble des demi-journées de formation est nécessaire pour l'atteinte des objectifs de la formation. Les stagiaires et les formateurs sont ainsi tenus de signer une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation suivie.

Les procédures d'évaluation des connaissances se concrétiseront par une évaluation des stagiaires par les formateurs aux vues des mises en application et par une évaluation à chaud de la formation par les stagiaires via un questionnaire approprié.

Nature de la sanction de l'action de formation dispensée :

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que l'évaluation des acquis de l'action de formation sera remise aux stagiaires à l'issue de l'action de formation.